

# La côte du Montguichet (Beauzet)

Commune de Chelles (77500)

## ETUDE NATURALISTE & DEMANDE D'ARRETE DE PROTECTION DE BIOTOPE

### **L'Association de Gestion et de Valorisation de la Réserve Naturelle de Vaires sur Marne (AGVRNV)**

agrée : Jeunesse et Education Populaire  
8 rue des pinsons 77360 Vaires-sur-Marne - Tél. : 06.16.03.75.30

### **Association des Riverains des Bords de Marne**

agrée : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - L.141-1 du Code de l'Environnement, par arrêté Préfectoral.  
12, Avenue des îles 77500 Chelles - Tél. : 01.64.21.26.18

### **Association de Défense de la Qualité de la vie et du patrimoine à Chelles et dans ses environs (ADEQUA)**

agrée : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - L.141-1 du Code de l'Environnement, par arrêté Préfectoral.  
ADEQUA – 33 avenue des Abbesses – 77500 Chelles

### **Les Abbesses de Gagny-Chelles**

67, avenue Paul de Kock 93220 Gagny - Tél : 01.43.00.66.12 / 06.70.17.15.43  
<http://www.gagny-abbesses.info>

### **Association de Defense de l'Environnement de Vaires**

7-9 rue Alphonse Manceau  
77360 Vaires-sur-Marne

Janvier 2011



# La côte du Beauzet ou Montguichet

## Situation Générale

Il s'agit d'une pente exposée au sud-est, à l'aplomb de la commune de Montfermeil, constituant le Nord de la commune de Chelles.

Les sols de la pente sont constitués de marnes et gypses, surplombés par le sable du sommet du plateau en grande partie urbanisé (la commune de Montfermeil).

Cette pente est couverte de bois formés d'essences variées selon les facteurs édaphiques (présence de zones détrempées et de ruisseaux temporaires) et les conditions d'expositions. Ces bois ne sont pas exploités pour la sylviculture.

**L'Est de cette zone abrite la carrière du Beauzet qui recèle la plupart des milieux ouverts tels que les prairies sèches ou pelouses calcaro-marneuses.**

Le Sud de cette zone est resté agricole avec des champs de blé, de maïs et des jachères entrecoupées de haies et de bosquets (dont certains se révèlent riches en espèces rares).

**Elle est d'une superficie d'environ 90 ha.**

L'ensemble de la zone étudiée regroupe alors 3 grands types de végétation :

- Bois, avec de nombreuses espèces arbustives peu communes.
- Champs de céréales, avec des plantes rares et/ou protégées comme la Falcaire, le Persil des moissons ou encore la Muscari à Toupet.
- Prairies sèches naturelles, avec de nombreuses espèces remarquables ou rares en Ile de France.
- Boisements et lisières calcaires avec des espèces rares et ou protégées (Ophioglosse, Ophrys Mouche, Alisier de Fontainebleau).

## Classements et propriétés

La côte du Beauzet ou du Montguichet est classée en **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de**

**Type 1** (ZNIEFF - 77108001 «Côte de Beauzet et carrière Saint-Pierre»).

**Cette ZNIEFF s'étend de Gagny à Chelles et possède une zone restreinte sur Montfermeil. Elle forme un ensemble cohérent entre les 3 communes.**

La ZNIEFF côté Gagny (93220) est composée de la carrière Saint-Pierre. D'une superficie de 47 hectares, elle possède des biotopes différents de ceux de la côte du Montguichet.

Elle est composée de grandes surfaces de pelouses calcaro-marneuses, ainsi que d'une vaste friche sèche et calcaire, à l'aspect d'une steppe. Cette dernière, d'une vingtaine d'hectares, est particulièrement propice aux insectes et aux oiseaux.

Dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chelles (PLU), la côte du Montguichet est classée en **Espace Naturel Sensible**.

De plus, elle est en zone d'intervention foncière (PRIF) par l'**Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France**. Ce PRIF a été créé en 2000 pour une surface totale de 97 hectares.

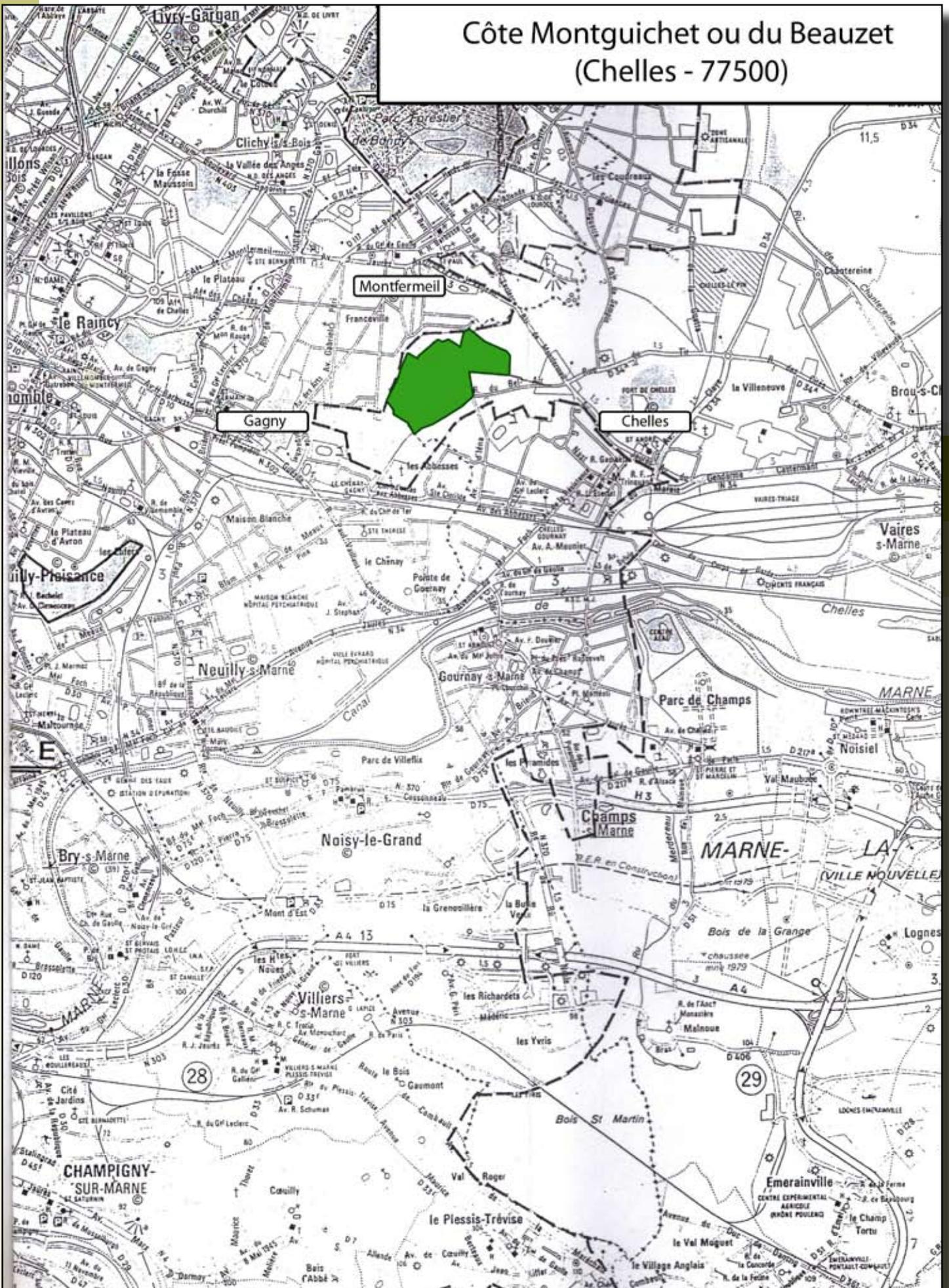
Depuis l'acquisition du groupe Poliet (Poliet et Chausson) en 1996, le **groupe Saint-Gobain** est le principal propriétaire des terrains de la côte de Beauzet.

Des demandes d'**Arrêté de Protection de Biotopes** ont été faites par l'ANCA et le RENARD en 1999.

**En 2010, les associations «Les Abbesses de Gagny-Chelles», l'AGVRNV, l'ADEV, ADEQUA et l'Association des Riverains des Bords de Marne re-demandent un Arrêté de Protection de Biotopes pour la côte du Montguichet.**

\*\*\*Toutes les photos de ce dossier ont été prises sur la côte Montguichet de la ville de Chelles entre Janvier 2008 et Octobre 2010. Toutes les photos ont été prises par Christophe Nédélec (Les Abbesses de Gagny-Chelles) à l'exception de celles de la 1ère et 4ème de couverture (Philippe Roth) et l'Epervier d'Europe (Laurent Lagache, Corif).

# Côte Montguichet ou du Beauzet (Chelles - 77500)





Orchis pourpre à droite,  
Ophioglosse en bas.



# La richesse Botanique

## Les orchidées sauvages

- Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)
- Orchis militaire (*Orchis militaris*)
- Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)
- Orchis à deux feuilles (*Platanthera bifolia*)
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)
- Listère à feuilles ovales (*Listera ovata*)
- Orchis verdâtre (*Platanthera chlorantha*)
- Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*)
- Céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*)
- Helleborine à feuilles larges (*Epipactis helleborine*)

Sur les 32 variétés d'orchidées sauvages d'IDF, il y en a 11 sur la côte du Montguichet ce qui est exceptionnel.

## Les plantes messicoles rares

- Falcaire commune (*Falcaria vulgaris*) (P)
- Persil des moissons (*Petroselinum segetum*)
- Muscari à toupet (*Muscari comosum*)

## L'Alisier de Fontainebleau

L'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) est un arbre de 3 à 15 mètres **protégé au niveau National**. C'est l'arbre qui a déterminé la ZNIEFF\* de la carrière Saint-Pierre et de la côte du Beauzet. La présence de celui-ci qui a été décisive pour le classement du secteur.

L'Alisier de Fontainebleau est protégé au niveau national et déterminant dans le classement des Zones

Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique. La côte du Montguichet abrite le plus grand nombre de spécimens après la forêt de Fontainebleau.

Il serait une hybridation entre l'Alisier Blanc et l'Alisier Tormalin apparue en forêt de Fontainebleau. Cette espèce endémique n'est connue que depuis le XVIIIe siècle.

Bien plus que l'Alisier Tormalin, cet arbre est très exigeant au niveau de la nature des sols : Marnes, gypses ou calcaire de Brie dans l'Est Parisien, Grès à Fontainebleau. Ces sols sont très minéraux, plutôt secs et sans humus. Les jeunes plants n'apparaissent qu'en plein soleil au sein des pelouses et des broussailles.

## Les plantes méridionales

- Le Dorycnium à 5 feuilles (*Dorycnium pentaphyllum*)
- Jacynthe Romaine (*Bellevalia romana*) L. = *Hyacinthus romanus* (P) (Seule station connue d'Ile de France).

## Autres plantes rares

- Iris fétide (*Iris foetidissima*)
- Lauréole (*Daphne laureola*)
- Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*)
- Ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon*)
- Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*)
- Amour en cage (*Physalis alkekengi*)
- Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*)
- Pensée sauvage (*Viola tricolor*)



Amour en cage, Ophrys Mouche, Muscari à toupet, Falcaire commune.

Epervier d'Europe et Buse Variable en vol  
Chelles - Montguichet 2009-2010.



## L'intérêt Ornithologique

De par la diversité de ses milieux naturels, la côte du Montguichet héberge une grande variété d'oiseaux nicheurs et migrateurs dont beaucoup sont rares et/ou protégés. On notera la présence récente du **Hibou moyen-duc, du Pic Noir, de la Tourterelle des bois et de la Rousserolle verderolle. Le site est également reconnu pour ses rapaces : Eperviers d'Europe, Buse variable, Faucon hobereau et Faucon crécerelle.** Une soixantaine d'espèces ont été observées sur ce site.

Les nuisances sonores provoquées par la pratique non-autorisée de la chasse et du moto-cross sont préjudiciables pour le bien être des espèces nicheuses.

Le trafic automobile est également nuisible pour des espèces comme le Hibou moyen duc. C'est en effet, sa principale cause de mortalité en zone urbanisée.

### Quelques unes des espèces observées au Montguichet :

- Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)
- Pic noir (*Dryocopus martius*)
- Buse variable (*Buteo buteo*)
- Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)
- Hibou Moyen Duc (*Asio otus*)
- Faucon crécerelle (*Falco tinninulus*)
- Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*)
- Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)
- Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)
- Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*)
- Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*)
- Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- Pigeon biset (*Columba livia*)
- Pigeon ramier (*Colomba palumbus*)
- Pigeon colombin (*Columba oenas*)
- Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- Martinet noir (*Apus apus*)
- Pic vert (*Picus viridis*)
- Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- Pic épeichette (*Picoides minor*)
- Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*)
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)
- Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)
- Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)
- Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)
- Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)
- Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)
- Rossignol phylomèle (*Luscinia megarhynchos*)
- Traquet pâtre (*Saxicola torquata*)
- Grive musicienne (*Turdus philomelos*)
- Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
- Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)
- Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)
- Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)
- Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*)
- Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)



Pinson des arbres, Verdier d'Europe, Fauvette grisette, Hypolaïs Polyglotte.

Mante Religieuse (*Mantis Religiosa*) et  
Leste brun (*Sympecma fusca*)



## Une diversité entomologique

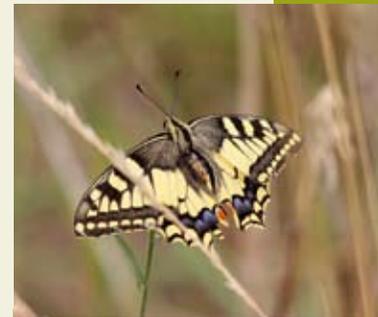
De par la diversité de ses milieux naturels, la côte du Montguichet héberge une grande variété d'insectes. Dont des espèces protégées au niveau régional.

Le **Grillon italien** (*Oecanthus pellucens*), la **Mante religieuse** (*Mantis religiosa*) et la **Conocéphale gracieux** (*Ruspolia nitidula*) sont des espèces communes de la côte du Montguichet qui sont toutes les 3 **protégées au niveau régional**.

### Les espèces d'insectes rares et-ou protégées observées sur la côte du Montguichet :

- Grillon italien (*Oecanthus pellucens*) (P)
- Mante religieuse (*Mantis religiosa*) (P)
- Conocéphale gracieux (*Ruspolia Nitidula*) (P)
- Carabe chagriné (*Procrustes coriaceux*)
- Carabe des bois (*Carabus nemoralis*)
- Timarche ténébreuse (*Timarcha tenebricosa*)
- Machaon ou grand porte-queue (*Papilio machaon Linnaeus*)
- Demi-deuil (*Melanargia galathea*)
- Leste brun (*Sympecma fusca*)
- Argiope frelon (*Argiope bruennichi*)
- Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*)
- Calopteryx éclatant ou Calopteryx splendide (*Calopteryx splendens*)
- Criquets des Pins (*Chorthippus vagans*)
- Orthetrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*)
- Belle Dame (*Vanessa Cardui*)
- Decticelle bicolore (*Metrioptera bicolor*)

- Agrion orangé (*Platycnemis acutipennis*)
- Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*)
- Argus (*Lysandra bellargus*)
- Doublure jaune (*Euclidia Glyphica*)
- Cétoine cuivrée (*Cetonia cuprea*)
- Paon du jour (*Inachis io*)
- Vanesse des pariétaires (*Nymphalis egea*)
- Le carte géographique (*Araschnia levana*)
- Amaryllis (*Pyronia tithonus*)
- Vulcain (*Vanessa atalanta*)
- Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*)



Machaon, Conocéphale gracieux, Calliptamus, Demi-Deuil

Alisier de Fontainebleau à droite,  
Iris fétide en bas.



# Les Boisements

## Bois d'érables (Aceraias)

(Erables Champêtres, sycomores planes)

Ce type de boisement constitue l'essentiel de la côte du Montguichet. D'autres espèces d'arbres s'y trouvent (Tilleuls, Ormes, chênes) et le sol y est recouvert de clématite, mercuriale ou lierre selon les conditions d'ensoleillement et de chaleur. Parmi les plantes de la strate herbacée citons l'arum tacheté ou gouet, la ficaire, le tamier, le groseillier et le carex des bois.

## Bois de charmes (Charmaie)

Le charme apparaît sur un sol plus léger moins compact et moins détrempé. Il prédomine ainsi au sommet du bois (altitude 110 m) sur la couche géologique culminante de limons sableux des plateaux. Les surfaces caractéristiques de cette charmaie sont très limitées par l'agglomération de Montfermeil. Parmi les plantes de la strate herbacée citons la jacinthe des bois, l'anémone sylvie, la renoncule à tête d'or, l'ornithogale des Pyrénées, le primevère acaule et le géranium herbe à Robert.

## Bois de peupliers (peupleraies)

Le peuplier occupe les parties les plus concaves de la pente boisée là où coulent des ruisseaux temporaires. La flore comporte quelques espèces des forêts humides (épière des bois, circée, helleborine) et le grand nombre d'arbres morts rendent ces zones détrempées très favorables à la microfaune (insectes, mollusques, micro mammifères).

## Bois d'acacias\*

Ce type de boisement moins naturel (rudéralisé) s'est installé sur des parcelles anciennement cultivées ou des chemins laissés à l'abandon ainsi que sur les

gravats occupant la partie sud de la carrière .

Il s'agit d'une formation anthropique indiquant généralement une zone de faible valeur écologique (ancien remblais par exemple) néanmoins des acacias isolés peuvent se répandre à proximité dans d'autres groupements végétaux.

## Autres types de bois

A mi-pente du coteau existent des groupements de chênaies et de hêtraies assez diffus avec le noisetier, le chèvrefeuille des bois et le camérisier (*Lonicera xilosteam*) ainsi que de vieux alisiers de Fontainebleau.

Une des haies est constituée de châtaigniers traité en taillis, d'autres haies constituée d'ormes ont une végétation comparable aux bois d'acacias (ormnaie rudérale).

Certains ourlets de boisements de la carrière sont constitués de trembles, de bouleaux de chênes, ou de saules attestant de légers changement géologique du sol et de son humidité.

\*Il s'agit du robinier Nord Américain (*Robinia pseudacacia*) usuellement appelé acacia.



Céphalanthère de Damas, Bellevalia Romana, Orchis Bouc.

Allée de la carrière du Beauzet à droite,  
Ophrys abeille en bas.



## Lisières, arbustes, vergers

### Les lisières thermophiles

En lisière sud du bois existe un groupement arbustif très riche en espèces recherchant la chaleur et la pleine lumière (lauréole, nerprun, néflier, pommier sauvage, fusain).

La présence de l'alisier de Fontainebleau et de diverses espèces d'orchidées (Orchis pourpre, Orchis à 2 feuilles, Ophrys mouche) avec des lambeaux de prairies sèches attestent d'un boisement de la lisière par les espèces sylvestres thermophiles calcicoles. Ceci s'explique par le sol gypseux et l'ensoleillement dû à la situation dégagée face au terrain cultivé.

### Les broussailles à cornouillers

A l'est de la carrière existent de vaste broussailles de cornouiller sanguin, pratiquement exclusif, d'une hauteur uniforme d'environ 3 m, la flore y est pauvre constituée de violettes, d'orchis à 2 feuilles et de mousses.

La flore des allées comprend encore des plantes de prairies humides carex, colchiques, primevères élevées et officinal attestant ainsi d'un embroussaillage global d'anciennes prairies marneuses humides désormais abandonnées.

### Les anciens vergers

D'anciennes plantations d'arbres fruitiers tels pruniers (quetsches et reines-claude), poiriers, cerisiers et griottiers ont été recolonisées par des espèces arbustives sylvestres (aubépines, érables

ou thermophile (églantiers, alisiers).

Elles sont très difficiles d'accès et leur limite difficile à percevoir tellement certains de ces arbres fruitiers, surtout les pruniers, se sont propagés.



Listère à feuilles ovales, Tétragonolobe siliquieux, Dorycnium (Beauzet 2009)



## Milieux ouverts : pelouses et friches

### Pelouse marneuses sèches

Elles sont localisées aux affleurements marneux et gypseux secs

- En lisière du coteau le long des champs cultivés.
- Enclavée dans un bosquet dans les champs.
- Dans l'ancienne carrière avec la plupart des plantes caractéristiques.

Cette flore typiquement calcicole thermophile comprend l'alisier de Fontainebleau, le panicaut, la pimprenelle, l'ophrys abeille et l'ophrys mouche, la chlore perfoliée, le tétragonolobe, la carline, le polygala, la gentianelle, l'orchis pourpre et l'orchis bouc.

### Pelouses marneuses humides

Localisées aux allées de l'ancienne carrière, il s'agit de vestiges des pelouses marneuses humides recouvrant ces sites, carex et colchiques en sont typiques et *Bellevia romana* et l'*Ophioglosse* aussi certainement. Les larges allées Ouest constituent un cas particulier puisque la papilionacée *Dorycnium herbaceum* en constitue l'élément prédominant avec les carex. On y trouve l'orchis militaire, pourpre, verdâtre ainsi que l'alisier de Fontainebleau.

### Pelouses et friches rudérales

Les friches ayant occupé les remblais et les anciennes cultures existent en lisière de toutes les cultures, dans les haies et sous forme de talus le long des routes et chemins. La flore (bardane, tussilage, cerfeuil, gaillet, pissenlit, lamier,...) est souvent pauvre de par la nature ingrate du sol (remblais) et les pratiques agricoles (engrais, désherbants).

### Les jachères

Les terres agricoles abritent des espèces messicoles typiques et d'autres plus rares et/ou protégées. Ces

champs ne sont pas typiques des cultures intensives de Seine et Marne. On y trouve une importante diversité en espèces messicoles.

Voici donc quelques-unes des plantes qui y ont été recensées :

- Coquelicots (*Papaver rhoeas*)
- Espargoutte des champs (*Spergula arvensis*) (R)
- Persil des moissons (*Petroselinum segetum*) (R)
- Falcaire du rivin (*Falcaria vulgaris*) (P)
- Muscari à toupet (*Muscari comosum*) (R)
- Euphorbe fluette (*Euphorbia exigua*)
- Alchémille des champs (*Aphanes arvensis*)
- Pensée des champs (*Viola arvensis*)
- Pensée sauvage (*Viola tricolor*) (R)
- Petite oseille (*Rumex acetosella*)
- Ravenelle (*Raphanus raphanistrum*)
- Buglosse des champs (*Anchusa arvensis*)
- Petite ciguë (*Aethusa cynapium*)
- Véronique à feuilles de lierre (*Veronica hederifolia*)
- Prêle des champs (*Equisetum arvense*)
- Sénéçon à feuilles de roquette (*Senecio erucifolius*)
- Lamier pourpre (*Lamium purpureum*)
- Gaillet jaune (*Galium verum*)
- Berce commune (*Heracleum sphondylium*)



Les différents milieux ouverts de la côte Montguichet.

A droite la Jacinthe de Belleval (Mars 2010 au Montguichet) et en bas la falcaire du Rivin (Montguichet Avril 2010).



## Les plantes rares et/ou protégées

### Bellevalia romana

#### *la jacinthe de Belleval*

Il s'agit d'une liliacée ressemblant à un muscari à toupet mais présentant des fleurs blanches, toutes fertiles, avec les anthères bleues. La tige est lavée de bleu sombre vers le haut. Les fleurs fanent très rapidement et deviennent alors brunâtre ce qui donne un aspect terne à l'inflorescence.

Les feuilles en rosette sont fines (1-1,5 cm de large) et sont légèrement en capuchon à leur extrémité. La plante non fleurie passe facilement inaperçue parmi les autres liliacées du site (muscari à toupet, ornithogale des Pyrénées). Ainsi seule la présence de 12 Bellevalias a été attestée (4 pieds fleurissant avec 8 jeunes pieds).

*Elle est inscrite sur la Liste Nationale (annexe I) des plantes protégées sur l'ensemble du territoire français et sur le Livre Rouge de la flore menacée de France avec le statut de «vulnérable».*

### Dorycnium herbaceum

#### *Le Dorycnium à 5 feuilles*

Une papilionacée ressemblant superficiellement à de la luzerne pour le port mais avec des capitules de fleurs blanches, très odorantes, et présentant des tiges semi ligneuses un peu tomenteuses avec 5 feuilles (3 vraies feuilles, 2 stipules) de tailles pratiquement égales d'où son nom. Contrairement à la précédente, cette plante est très abondante sur quelques larges allées marneuses humides de la partie Ouest de la carrière du Beauzet. Elle y constitue alors l'essentiel de la strate herbacée sur environ 300 m de chemins, soit près de 1000 m<sup>2</sup> de Dorycnium dense.

La présence de ces deux plantes au Beauzet est curieuse.

Mais bien plus intéressant est leur survie et surtout leur reproduction en dehors des régions méridionales qui les abritent normalement.

### Falcaria vulgaris

#### *La falcaire de Rivin*

Une grande ombellifère vert bleuâtre à feuilles en lanières dentées. Typique des plaines céréalières méridionales, elle y forme parfois des massifs comme sur certains talus herbeux de la plaine de Clermont Ferrand en compagnie de mélilot, vipérine, luzerne, chlore perfoliée, cardère, panicauts et d'autres ombellifères spécifiques.

Cette plante a toujours été rare en Région parisienne et est désormais classée parmi les espèces protégées régionales.

Sur la côte du Montguichet, elle se localise au bord des champs (3 stations).

*La falcaire de rivin est protégée au niveau régional.*

### La langue de serpent

#### *(Ophioglossum vulgatum)*

C'est une fougère atypique présentant une seule feuille non découpée, entière, rappelant celle du muguet, les sporanges sont réunis en épi pointu et dressés dans cette feuille ce qui lui vaut son nom de langue de serpent. Cette fougère des sols marneux humides est rare en Seine St Denis et proche Seine et Marne (Fort de Chelles, Livry Gargan, Coubron).



Le Dorycnium à 5 feuilles, La langue de serpent, Persil des moissons (Montguichet 2010)

A droite Orchis pourpre, en bas Céphalanthère de Damas.



# Les orchidées de la côte du Montguichet 1/2

L'Île de France abrite 32 espèces avec la plupart des plus rares dans les grands massifs forestiers (Fontainebleau, Compiègne) et les réserves naturelles.

**Onze espèces sont présentes sur la cote du Montguichet. Ce qui est considérable pour un site de faible étendue qui ne saurait présenter simultanément des milieux trop différents comme des marais tourbeux steppiques avec des falaises arides de calcaire.**

## Orchis pourpre

(*Orchis purpurea*)

C'est une grande espèce vigoureuse (60 à 80 cm) à fleurs en casque pourpre et présentant un labelle variable blanc, rose vif, tacheté de noir ou à revers rouge. Très abondant au Montguichet

## Orchis militaire

(*Orchis militaris*)

Ressemble beaucoup au précédent avec un casque mauve et un labelle évoquant un soldat. C'est une espèce typique des montagnes méridionales calcaires, existant aussi sur les coteaux et les bois de pins et mixte des régions calcaire. Rare au Montguichet

## Ophrys abeille

(*Ophrys apifera*)

C'est une espèce populaire car belle et typique du genre Ophrys mais généralement rare. Les fleurs sont blanc rosé à rouge pourpre avec un labelle évoquant une abeille. Il affectionne les prairies sèches.

Elle est localisée aux falaises de la carrière où elle est rare.

## Ophrys mouche

(*Ophrys insectifera*)

Présente les mêmes affinités écologique que l'orchis pourpre en plus exigeant. Son optimum se situe dans les bois chauds sur calcaire où il atteint 60 cm. La petite fleur à pétales verts évoque une mouche avec une tache blanche imitant les ailes.

Dispersée et rare au Montguichet.

## Orchis à deux feuilles

(*Platanthera bifolia*)

Sur les sols moussus et parfois un peu humides des bois marneux, cette espèce à fleurs blanches fines et élégantes est assez fréquente.

## Orchis Bouc

(*Himantoglossum hircinum*)

Une des plus grandes espèces atteignant 1 m10 dans les Causses, affectionne les endroits arides, les talus herbeux calcaires et les dunes.

Au Montguichet où il atteint sa limite Nord. Il est très rare et peu vigoureux.



Ophrys mouche.

A droite Orchis à 2 feuilles, en bas Orchis bouc.



## Les orchidées de la côte du Montguichet 2/2

### Néottie nid d'oiseau

(*Neottia nidus-avis*)

Cette plante de couleur beige ne possède ni chlorophylle ni feuilles et vit en symbiose avec un champignon souterrain dans les bois, généralement de hêtres.

### Céphalanthère pâle

(*Cephalanthera damasonium*)

Une orchidée à feuillage atypique à fleurs blanches s'ouvrant rarement qui pousse dans les bois secs de pins ou de chênes.

### Listère à feuilles ovales

(*Listera ovata*)

Une espèce à fleurs vertes avec 2 feuilles (très rarement 3) à aspect de plantain très répandue dans les bois de plaine.

Les fleurs sont ternes vertes et blanchâtres ou roses.

Localisée et rare dans les vallons humides à peupliers du Montguichet.

### Orchis verdâtre

(*Platanthera chlorantha*)

Espèce blanche et verte des pâturages frais. Certaines orchidées des sols marneux mouillés de la carrière y ressemblent.

### Helleborine à feuilles larges

(*Epipactis helleborine*)

Une espèce sylvestre, fréquente dans les vallées fluviales (Marne). Les fleurs sont ternes vertes et blanchâtres ou roses.

Localisée et rare dans les vallons humides à peupliers du Montguichet.



Orchis verdâtre, Ophrys Abeille, Orchis



## Les Alisiers de Fontainebleau

L'alisier est un arbre de la famille des rosacées, fruitier apparenté au sorbier, les fruits en sont nommés allouche ou alises.

Différentes espèces se rencontrent en France notamment l'alisier blanc plutôt continental, l'alisier torminal des forêts tempérées atlantiques, l'alisier nain des hautes montagnes froides.

L'alisier de Fontainebleau lui est une espèce de plaine découverte à Fontainebleau vers 1750. On le considère généralement comme un hybride d'alisier torminal et d'alisier blanc mais il lui arrive de pousser et se reproduire seul ce qui relativise cette conception.

Classiquement localisé à Fontainebleau et en faible nombre à quelques rares stations (Etampes, Dourdan, etc). Cela lui a valu d'être retenu comme espèce protégée au niveau national.

Néanmoins la prospection de nouveaux sites ainsi qu'une meilleure connaissance de cette espèce longtemps ignorée a permis de la découvrir dans le «proche Est parisien», notamment au Coteau d'Avron à Neuilly Plaisance (93) et à la forêt Notre Dame (77).

Les affinités de cette espèce, héliophile et thermophile, la localisent aux pentes calcaires exposées au sud ou aux chaos de blocs de grès comme à Fontainebleau.

Lorsqu'il existe en forêt, cet alisier évite les sols détrempés et ne s'y régénère pas: il s'agit alors d'arbres âgés ayant poussés avant le boisement dans des prairies sèches ou des broussailles thermophiles, classiquement les prés-bois de chênes pubescents sur calcaire.

***L'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) est protégé au niveau national et déterminant dans le classement des Zones Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique. La côte Montguichet abrite le plus grand nombre de spécimens après la forêt de Fontainebleau.***

### Les Alisiers de Fontainebleau de la côte Montguichet

La plupart des alisiers (100 sur 127 connus en janvier 2010) existent autour de la carrière et des anciens vergers. Il y a plusieurs raisons à cela :

1. Il s'agit d'un milieu ouvert, chaud généralement sec donc favorable aux alisiers.
2. Pour cette raison les alisiers s'y reproduisent préférentiellement

et les nombreux jeunes arbres sont particulièrement visibles à hauteur d'homme.

3. Cette partie possède une flore très riche et a été la plus prospectée.
4. La partie Ouest était constituée, jadis, de verger et prairies, ce milieu ouvert a facilité après son abandon la colonisation des arbustes thermophiles : églantiers, viornes, cornouillers, alisiers.

Quelques alisiers croissent en lisière Sud du coteau. et dans les bosquets présents dans les champs du Montguichet. Le boisement a donc gagné de quelques mètres sur la lisière, grâce aux espèces arbustives les plus thermophiles.

Enfin des alisiers dispersés sur la plupart du bois suivent les meilleures expositions spécialement entre les altitudes 70-100 mètres, en évitant les vallons détrempés à peupliers.

Ces arbres, tous assez âgés, présentent une conformation en houppier élevé de manière à rechercher la lumière. L'examen direct des feuilles est alors impossible faute de branches basses et seul l'examen conjoint de l'écorce et des feuilles mortes peut permettre de les repérer.

Il s'ensuit qu'en milieu forestier sur des arbres élevés et donc âgés le recensement peut se révéler plutôt difficile. Ainsi paradoxalement les plus beaux spécimens d'alisiers sont les plus discrets.

La côte du Montguichet abritait jadis de nombreux vergers comme partout en région parisienne. Certains ont été envahis d'arbres et de broussailles, tandis que d'autres ont été remplacés par des champs (remembrement) en laissant des parcelles incongrues de pruniers, de poiriers, ou des noyers en lisière de culture. Parfois ces fruitiers existent isolés sans que l'on sache s'il s'agit de survivants de parcelles de verger ou d'arbres s'étant propagés seuls.

En vert clair, le périmètre de la demande d'arrêté de Protection de Biotope (voir la listes des parcelles concernées en annexe).



# La demande d'Arrêté de Protection de Biotope

*Les Abbesses de Gagny-Chelles, l'AGVRNV, ADEQUA, l'ADEV et l'Association des Riverains des Bords de Marne souhaitent que les parcelles de l'Espace naturel Sensible de la côte du Montguichet qui possèdent des Alisiers de Fontainebleau, des Jacinthes de Belleval et des Falcaires du Rivin soient classées par des Arrêtés de Protection de Biotope.*

La côte du Montguichet de Chelles ainsi que la carrière Saint-Pierre de la commune limitrophe de Gagny sont inclus dans une **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de Type 1** (ZNIEFF - 77108001 «Côte de Beauzet et carrière Saint-Pierre»).

Une demande de protection de biotope a déjà été proposée sur la commune de Gagny par l'association les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron

Nous résumons ici les points essentiels :

La protection de biotope de la côte Montguichet a pour objet la préservation de :

1. l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*), arbre protégé nationalement.
2. la jacinthe de Belleval (*Bellevalia romana*), plante protégée nationalement.
3. La falcaire de rivin (*Falcaria vulgaris*), plante protégée au niveau régional.

Le site de la côte du Montguichet abrite aussi un cortège floristique remarquable notamment des espèces rares des pelouses marneuses sèches ou humides, ainsi que des espèces des bois calcicoles thermophiles et des plantes messicoles rares et/ou protégées dans les friches agricoles.

***Ainsi Les parcelles qui détiennent une de ces 3 plantes doivent être protégées par des arrêtés de protection de biotope (Voir Zonage en page 14).***

***Cette demande de protection complète le classement en Espace Naturel Sensible réalisé par la commune***

***de Chelles dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme.***

La jonction entre la protection du biotope de Gagny (Seine St Denis) et celui du Montguichet à Chelles (Seine et Marne) est essentielle.

En tant que grand espace naturel, non urbanisé, le site du Montguichet possède un fort potentiel ornithologique notamment pour les rapaces de passage et nicheurs.

La falcaire est une plante protégée au niveau régional poussant au bord des champs de la commune de Chelles (4 stations). Les associations souhaitent qu'une convention soit prise par la commune avec les agriculteurs propriétaires des parcelles concernés de manière à pérenniser la survie de cette plante rare, par des pratiques culturales les épargnant.

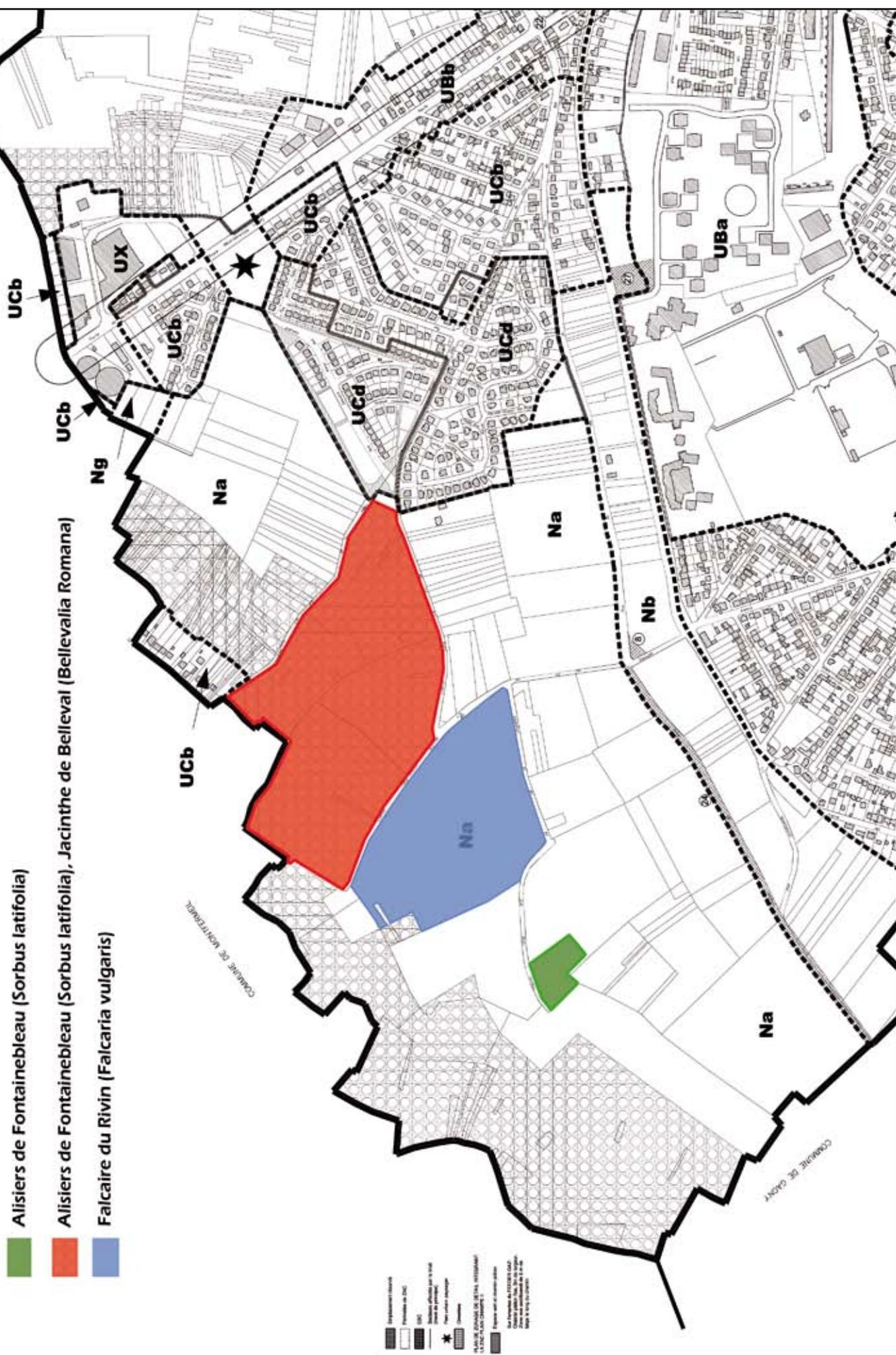
***Une gestion des milieux ouverts doit être également mise en oeuvre afin de préserver les stations et éviter une érosion de la biodiversité de ce haut lieu du patrimoine naturel de l'Est Francilien ainsi qu'une disparition d'espèces qui présentent un statut de protection national ou régional.***

# Zonage de la demande d'Arrêté de Protection de Biotope

 Alisiers de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*)

 Alisiers de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*), Jacinthe de Belleval (Bellevia Romana)

 Falcaire du Rivin (*Falcaria vulgaris*)





# Les parcelles liées à la demande d'Arrêté de protection de biotopes

## **000 BR 23**

Contenance cadastrale : 312 mètres carrés

Adresse : LA COTE DU BEAUZET 77500 CHELLES

## **000 BR 22**

Contenance cadastrale : 40 302 mètres carrés

Adresse LA COTE DU BEAUZET 77500 CHELLES

## **000 BR 20**

Contenance cadastrale : 66 117 mètres carrés

Adresse : LE HAUT DE LA COGNETTE 77500 CHELLES

## **000 CB 222**

Contenance cadastrale : 22 971 mètres carrés

Adresse : LE HAUT PARADIS 77500 CHELLES

## **000 CB 233**

Contenance cadastrale : 26 117 mètres carrés

Adresse : PARADIS 77500 CHELLES

## **000 CB 221**

Référence cadastrale de la parcelle 000 CB 221

Contenance cadastrale 322 mètres carrés

Adresse LE HAUT PARADIS 77500 CHELLES

## **000 CB 228**

Contenance cadastrale 157 mètres carrés

Adresse PARADIS 77500 CHELLES

## **000 CB 227**

Contenance cadastrale : 18 849 mètres carrés

Adresse LE HAUT DU BEAUZET 77500 CHELLES

## **000 BR 268**

Contenance cadastrale : 5 454 mètres carrés

Adresse LE FOND DE BATEAU 77500 CHELLES

## **000 BR 21**

Contenance cadastrale : 12 040 mètres carrés

Adresse : LE FOND DE BEAUZET 77500 CHELLES

## **000 CB 223**

Contenance cadastrale : 161 mètres carrés

Adresse : LE HAUT DU BEAUZET 77500 CHELLES

24 Mai 2009 : Visite de la côte du Beauzet par le groupe 3 du Conseil Participatif de la Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine.



**L'Association de Gestion et de Valorisation de la Réserve Naturelle de Vaires sur Marne (AGVRNV)**

agrée : Jeunesse et Education Populaire  
8 rue des pinsons 77360 Vaires-sur-Marne - Tél. : 06.16.03.75.30

**Association des Riverains des Bords de Marne**

agrée : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - L.141-1 du Code de l'Environnement, par arrêté Préfectoral.  
12, Avenue des îles 77500 Chelles - Tél. : 01.64.21.26.18

**Association de Défense de la Qualité de la vie et du patrimoine à Chelles et dans ses environs (ADEQUA)**

agrée : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - L.141-1 du Code de l'Environnement, par arrêté Préfectoral.  
ADEQUA – 33 avenue des Abbesses – 77500 Chelles

**Les Abbesses de Gagny-Chelles**

67, avenue Paul de Kock 93220 Gagny - Tél : 01.43.00.66.12 / 06.70.17.15.43  
<http://www.gagny-abbesses.info>

**Association de Defense de l'Environnement de Vaires**

7-9 rue Alphonse Manceau  
77360 Vaires-sur-Marne